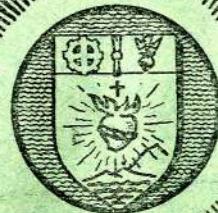


Dépôt légal - à Paris le 2 octobre - le journal d'Actions

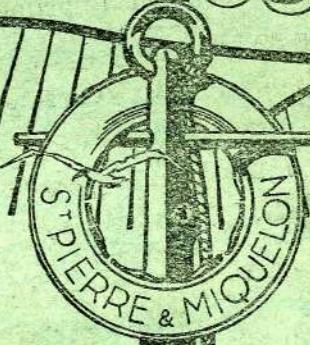
BULLETIN MENSUEL
11^e Année, -- N° 129

Du 15 SEPTEMBRE au 15 OCTOBRE
1934



LE FOYER

PAROISSIAL



ABONNEMENT

(servi par la poste)

FRANCE 10 Frs - ÉTRANGER 15 Frs



ADMINISTRATION

au Presbytère
de Saint-Pierre



— 191 —

LES PAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres .

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INDOORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

« NATIONAL »

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail: Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs

Confactions - Chaussures - Fournitures en tous genres

Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



Mères!

Élevez toujours
vos enfants à la
Farine lactée NESTLÉ
et ils grandiront
sains, forts
et robustes.

Le lait MALTÉ NESTLÉ
se recommande à tous.



Vous n'obtenez pas complète satisfaction de vos photos si
vous n'avez pas d'agrandissements de vos clichés favoris.



*Let Us Make
ENLARGEMENTS
from your Best Negatives*

L'agrandissement vous donne
souvent des détails que vous ne
distinguez pas avec vos photos de
petits formats.

Nous nous chargerons de
vous faire des agrandissements
de bonne qualité, promptement
et à des prix modérés.

Léon BRIAND

Photographe

SAINT-PIERRE



Calendrier du Mois d'octobre 1934.

N. B.— Pendant ce mois, chaque soir à 6 h.,—sauf les dimanches et les jours où un office est annoncé pour 8 h.,—aura lieu l'exercice du St Rosaire, avec chapelet, litanies de la Ste Vierge, prière à St Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

3 Mercredi.— Fête de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.—Le soir, à 8 h., salut.— Après les messes et l'office du soir, les fidèles seront admis à vénérer la relique de Ste Thérèse.

4 Jeudi.— St François d'Assise, confesseur.—Fête Patronale du Tiers-Ordre.— à 8 h., Messe et Communion générale pour les Membres du Tiers-Ordre. Le soir, après l'office de 6 h., réunion dans la chapelle du Sacré-Cœur et Absolution Générale.—A 8 h., dans cette chapelle, Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du St Sacrement.

5 Vendredi.—1^{er} du mois.— A 8 h. ½, exposition du T. S. Sacrement.—Le soir, à 8 h., office.

6 Samedi.—1^{er} du mois.— A 7 h., communion mensuelle pour les membres du Rosaire.

7 Dimanche.—1^{er} du mois.—20^{me} dimanche après la Pentecôte.—Fête du Très Saint Rosaire.—A 6 h., communion mensuelle pour les Hommes de la Confrérie du St Sacrement.—A 2 h., Vêpres, procession solennelle du Rosaire, bénédiction du T. S. Sacrement.

N. B. Les quêtes de ce jour sont faites au profit des écoles chrétiennes.

11 Jeudi,—Fête de la Maternité de la Ste Vierge.—A 8 h., Communion mensuelle de la Ligue Eucharistique.

14 Dimanche.—Office du 21^{me} dimanche après la Pentecôte.—Fête de la Sainte Enfance—Après les Vêpres, sermon, bénédiction des enfants. Quête au profit de l'Oeuvre de la Ste Enfance. Exercice du Rosaire et Procession des Enfants.

17 Mercredi.—Ste Marguerite Marie, vierge.—Jour de l'association des Mères chrétiennes. A 8 h., le soir, office.

24 Dimanche.—22^{me} après la Pentecôte.—Fête des Missions.—A 7 h. ½, communion mensuelle des jeunes filles.—A 10 h., Messe votive solennelle de la Propagation de la Foi.—Les Quêtes de ce jour sont faites au profit de l'Oeuvre du Clergé indigène.

Jeudi, vendredi et samedi, à 8 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, pour les Hommes de la Confrérie du St. Sacrement, Triduum préparatoire à la Fête du Christ-Roi.

27 Samedi.—A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.

28 Dimanche.—23^{me} après la Pentecôte.—Fête du Christ-Roi,—Fête patronale de la Confrérie du St. Sacrement. A 6 h., Communion générale pour les membres de l'Association.—A 7 h. ½, communion mensuelle des garçons.—A 10 h., Office solennel, Exposition du St. Sacrement,—A 1 h., heure d'Adoration pour les Hommes du St. Sacrement.—A 2 h., Vêpres solennelles. Salut.—Après les Vêpres, dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion du Tiers-Ordre,

31 Mercredi.—Vigile de la Toussaint.—*jeune et abstinence*.—dans la matinée, confession des enfants—dans l'après-midi, à partir de 2 h., confession des adultes.



Actes Paroissiaux

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1934)

BAPTÈME.—Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 19 aout.—ROUSSEL, Jules-Willy-René. Parrain: William Roussel; marraine: Madeleine Gelos.—*Le 26 aout.*—COUEPEL, Marietta-Stella-Paulette. Parrain: Paul Couëpel; marraine: Stella Téletchea.—*Le 9 Septembre.*—SILVIET-CARRICART, Suzanne-Augusta-Louise. Parrain: Dominique Laurelli; marraine: Bernadette Davis.—GIRARDIN, Inès-Marie-Andrée. Parrain: Charles Girardin; marraine: Marie Irvigine.

MARIAGE.—Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 8 septembre.—PLANTÉ Gabriel et TRIFOL Marguerite.

SÉPULTURES.—Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

Le 24 aout.—BALDOMERO-ALBISTUR Valentin, décédé à Halifax.

Le 31 aout.: KARMEN Joseph, 52 ans.

Venez voir chez Mlle DETCHEVERRY
GEORGINA

Grand choix de chapeaux -- robes --
bas pour dames -- sweaters de
soie -- lingerie pour enfants --
etc... etc...

Achetez l'INDEVIATOR
seul protecteur pour votre chaussure.



Une épouse décidée

Une revue catholique d'Alsace nous rapporte ce récit que nous soumettons aux méditations de nos lectrices.

On louait une mère de la bonne éducation qu'elle avait donnée à ses deux enfants. Elle répondit: «Dieu nous a fait la grâce de nous entendre parfaitement, mon mari et moi, dans l'éducation de nos enfants.» Et là-dessus elle raconta à son interlocuteur —un prêtre— l'histoire que voici:

«A dix-huit ans le bonheur parfait vint me sourire en la personne d'un jeune homme intelligent, beau, riche, et, ce qui pour moi était l'essentiel, pieux. Combien je remerciais Dieu lorsque chaque dimanche mon fiancé m'accompagnait à la messe! Jamais je n'aurais consenti à épouser un mari hostile ou même indifférent à la religion; je méprisais de tout cœur ces jeunes gens qui se croient des héros parce qu'ils se placent au-dessus de Dieu et de ses commandements.

«Nos fiançailles s'achevèrent, le mariage fut célébré. Vint le premier dimanche après notre mariage. J'étais toute fière de m'en aller à la messe, pour la première fois, au bras de mon jeune époux.

«Mais quelle consternation, lorsque à la porte de l'église il me dit sans autre explication: «Au revoir», et se tourna pour s'en aller.

«— Tu n'entres pas avec moi? demandais-je.

«— Non.

«— As-tu quelque chose d'urgent qui t'appelle?

«— Pas que je sache.

«— Alors, pour l'amour de Dieu, François, pourquoi?

«— Par principe.

«Et il tirait rageusement sa moustache. C'était par principe qu'il se refusait à entrer à l'église avec sa femme, et il y était entré chaque diman-



che avec sa fiancée! Une amère souffrance m'envahit. Mais aussitôt je raidis ma volonté, je lançai vers Dieu une courte mais ardente prière et pris ma résolution. Je pria mon mari de me ramener à la maison. Ce chemin de l'église à notre maison a été le plus douloureux que j'ai jamais parcouru. Nous ne prononçâmes pas un mot.

«Arrivée chez moi, je me mis à rassembler avec une hâte fébrile, tout ce qui m'appartenait en propre.

«—Que fais-tu là?

«—Tu le vois, j'emballe mes affaires.

«Je prononçai ces mots avec un calme apparent mais au fond de moi tout bouillonnait.

«—Mais pourquoi?

«—Pour retourner immédiatement chez mes parents.

«—Ne fais donc pas d'enfantillage!

«—Ah! tu appelles cela de l'enfantillage! crois-tu donc que je resterai une heure de plus avec un menteur et un hypocrite?

«Et je lui fis comprendre ce qu'il y avait eu d'injuste et de méprisable dans sa conduite, puisque durant nos fiançailles il avait feint la piété et l'amour. Je lui dis ces choses comme peut les dire un cœur de femme profondément blessé et enflammé d'une sainte colère.

«Quand il fut convaincu que j'étais décidée, il me supplia à genoux de ne pas provoquer une pareille scène, et me promit de faire ce que je voudrais. Il était devenu tout à fait conciliant. J'en profitai pour lui faire promettre d'assister régulièrement à la messe avec moi, comme doit le faire tout bon catholique.

«Il le fit ce même dimanche, et ce qu'il fit d'abord peut-être par contrainte, il le fit bientôt par conviction et ensuite par un vrai besoin de l'âme.

«Mais, n'est-ce pas, Monsieur l'Abbé, conclut la conteuse, quel malheur si, ce premier dimanche après mon mariage, j'avais été moins énergique!

Nous admirons très sincèrement l'énergie de cette épouse et nous applaudissons de tout cœur à son succès. Mais les choses ne se passent pas toujours aussi facilement et ne se terminent pas toujours aussi bien.

Il y a beaucoup de points sur lesquels il est loisible, voire indispensable de faire des concessions. Quand les intérêts de Dieu sont en jeu, il faut savoir être inébranlable.



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1934)

En marge du 4me centenaire de Jacques Cartier.

La visite du Vauquelin et du Champlain

Depuis plusieurs mois, on ne parlait à St. Pierre que de l'escale qu'y ferait, à la fin d'août, le magnifique paquebot français *Champlain*, de la Compagnie Générale Transatlantique, lors de sa croisière au Canada. Ce navire devait conduire l'élite de la France aux fêtes du quatrième centenaire de Jacques Cartier; jamais notre humble Archipel n'avait eu et n'aurait sans doute l'honneur et la joie de voir à la fois tant d'éminentes personnalités: ministres, archevêques, académiciens, sénateurs, juristes, professeurs, docteurs et huit cent passagers recrutés parmi le meilleur monde de France. Cette perspective mettait de la joie en tous les cœurs, et la petite Colonie déshéritée se préparait au grand bonheur de recevoir chez elle la visite de la Mère-Patrie.

Un noble messager précédait la France. Le vendredi 17 août, dans la matinée, le contre torpilleur *Vauquelin*, battant pavillon amiral, mouillait en rade, tout près de la ville. Les honneurs d'usage lui furent rendus et le samedi après-midi l'équipe du bord affrontait les St. Pierrais sur le terrain de foot-ball, sous la présidence de M. l'Administrateur et du Commandant du Navire.

Le lendemain dimanche, 19 août, les cloches sonnent à toute volée. L'Amiral de Rufi de Pontévez Gevaudon, accompagné de M. l'Administrateur, de son état-major et de ses musiciens, nous fait l'honneur en effet d'assister à la grand'messe et prend place dans le banc du Gouvernement. Les autorités St. Pierraises sont groupées dans le banc des Fabriciens. L'église décorée des tentures tricolores a revêtu sa parure des grands jours, La pénurie de prêtres dont souffre actuellement la Colonie empêche de célébrer une messe solennelle, mais la chorale des jeunes filles y remédie de



son mieux en chantant les plus beaux morceaux de son répertoire. A l'évangile, le P. Letourneur en quelques mots souhaite la bienvenue à l'Amiral, évoquant la belle victoire remportée au Canada par la France chrétienne. A l'offertoire, la musique de la Flotte prend la place de l'orgue et nous joue les plus belles pièces religieuses de son répertoire; à 11h., la cérémonie est finie, laissant chez tous le souvenir d'une belle fête.

Les lundi, mardi et mercredi sont pour la population St. Pierraise des journées de préparatifs eu vue de la réception du *Champlain*, attendu le jeudi 23 août. Un bel arc de triomphe garni de verdure s'élève sur la cale du gouvernement, portant fièrement cette inscription: La plus vieille colonie Française vous souhaite la bienvenue.

L'hôtel de l'Administrateur est décoré de guirlandes. Dans les rues les chômeurs enlèvent l'herbe et font la toilette de la ville.

Le mercredi, par le *Belle-Isle*, les délégués Canadiens arrivent au-devant du *Champlain*; parmi eux, on remarque M. Lerouzès, notre sympathique et si dévoué compatriote de Montréal et le directeur de la Cie Générale Transatlantique au Canada. A ce moment, un télégramme apporte à la population une première déception—le mauvais temps a retardé le beau paquebot qui n'arrivera à St. Pierre que dans la soirée du lendemain pour une très brève escale.

Le jeudi matin, il fait un temps superbe. De Miquelon, M. le Maire, M. Letournel, M. Dunan et d'autres sont venus en doris pour saluer M. Flandin, ministre des Travaux Publics, représentant du Gouvernement Français aux fêtes du Centenaire.—Mais dans l'après-midi un vent froid se lève. A 5h. 30, lorsque le paquebot paraît à l'horizon, la mer commence à s'agiter, la pluie menace et le *Champlain*, par prudence mouille au large de la rade; M. l'Administrateur se rend aussitôt à bord, salue les autorités et revient vers 6 h. 30 à St. Pierre avec M. le Ministre des Travaux Publics, accompagné de Mme et de Melle Flandin.

Vu le mauvais temps, le Commandant du navire défend aux passagers de descendre. Seules, quelques personnalités, parmi lesquelles M. Gasnier-Duparc, sénateur, maire de St. Malo, et M. Cangardel, directeur général de la Compagnie Transatlantique peuvent gagner la terre dans une vedette du bord, tandis que les opérateurs cinématographistes sont conduits par le pilote.

Le canon tonne; la musique joue la Marseillaise, les gendarmes présentent les armes et les sapeurs-pompiers assurent le service d'ordre. Sur le



quai du Gouvernement M. le Maire de St. Pierre, entouré de ses adjoints et des Conseillers Municipaux, salue M. P. E. Flandin en ces termes:

Monsieur le Ministre,

C'est avec une émotion profonde, qu'au nom de la population que je représente avec fierté, je vous souhaite une cordiale bienvenue sur cette parcelle de terre française—dernier vestige de nos possessions de l'Atlantique Nord.

La mission éminente dont vous êtes le Chef, se rend au Canada pour commémorer le premier contact de notre vaillant marin et explorateur Jacques Cartier, avec la terre, qui grâce à ses efforts, devint française. Merci au Gouvernement dont vous êtes un membre actif, d'avoir décidé cette escale dans nos îles, nous donnant ainsi les prémisses de ces belles fêtes qui vont se dérouler dans quelques jours à Gaspé, Québec et Montréal. Nous en sommes fiers et reconnaissants. Après quatre siècles, vous foulez en ce moment la la terre où Cartier aborda lui-même; mais tel n'est pas le seul but de votre visite; vous nous apportez aussi le salut de la Mère Patrie et l'assurance que les quelques français, qui tiennent haut et fier le drapeau national sur ces îles déshéritées, ne sont pas oubliés de ceux qui président aux destinées du Pays et de la France d'outre-mer.

Dans quelques heures, vous vous éloignerez de nos rives; jetez un regard sur nos rochers dénudés où la nature semble avoir jeté la désolation; puis, au retour de votre beau voyage, souvenez-vous de ceux, qui pour y vivre, peinent sous ces cieux incléments, hantés sans cesse par la pensée de s'expatier ou d'y mourir de faim.

Vous avez trouvé à votre arrivée une rade et un port vides, il en est hélas ainsi depuis de longs mois! N'est-ce pas l'indice que le commerce est mort chez nous?

La seule industrie—la pêche côtière—ne peut faire vivre son homme, malgré les primes allouées par la Métropole et l'Administration locale, dont les caisses se vident avec une rapidité effrayante; la misère est entrée dans bien des foyers; que sera l'avenir très prochain, si des moyens énergiques et efficaces ne sont pas pris dès maintenant? En apportant le témoignage de notre attachement et de notre foi patriotique à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Président du Conseil et à tous ses éminents collaborateurs, vous voudrez bien leur présenter nos doléances. Notre cause est en bonne main; les quelques heures que vous aurez passées avec nous, auront suffi pour vous rendre compte que le péril est imminent, qu'il s'agit de conserver la petite colonie de Saint-Pierre et Miquelon, en y gardant ses habitants.

C'est au nom de cette population vaillante et purement française que je dis un grand merci pour tout ce que vous ferez pour elle. Il m'est pénible,



Monsieur le Ministre, de vous apitoyer sur notre sort; il eut été plutôt de circonstance de vous accueillir avec joie et enthousiasme et nous réjouir avec vous pendant votre trop court séjour sur le seul coin, vraiment français, qu'il vous sera permis de visiter pendant votre superbe voyage, mais il s'agit pour le pays de vie ou de mort!

Portez à votre retour à la grande France, dont nous sommes fiers d'être les fils, l'assurance de notre patriotisme le plus sincère et de notre dévouement le plus pur.

Je forme pour vous, Monsieur le Ministre, et pour tous les distingués personnages qui vous accompagnent, les meilleurs vœux d'un bon voyage et d'un heureux retour.

Vive la France! Vive la République! Vive la Colonie!

M, le Ministre des Travaux Publics remercie et dit sa joie de se trouver en terre française, dans la plus ancienne de nos colonies et de nous apporter le salut et les encouragements de la France.

Le cortège se forme, dominé par la haute taille de M. Flandin. Les opérateurs déroulent q.q. mètres de film, pour établir leur documentaire «actualités». Acclamés par la foule, les personnalités se dirigent au Gouvernement où M. Barillot présente au Ministre les corps élus et les autorités locales. Un vin d'honneur est offert. M. Gasnier-Duparc, dans une improvisation émue, fait ressortir combien devaient être étroits les liens entre la Métropole et sa Colonie du Nord-Amérique, au moment surtout où cette dernière est rudement frappée par une crise économique sévère.

M. l'Administrateur prend ensuite la parole:

Monsieur le Ministre,

Messieurs les Délégués,

Messieurs,

C'est la deuxième fois, depuis sa fondation, que la petite Colonie des îles Saint-Pierre et Miquelon a l'honneur de recevoir sur son sol un Ministre de France et c'est bien certainement la première fois que les descendants des anciens acadiens voient dans leurs murs un tel concours de hautes personnalités. Je vous souhaite, Monsieur le Ministre et Messieurs les Délégués, au nom de la Colonie et en mon nom personnel, la plus cordiale bienvenue et je dois particulièrement insister sur la joie, et même sur l'orgueil, que tous les habitants de la Colonie éprouvent à vous voir ici.

C'est que vous avez sous les yeux ce qui nous reste de notre ancien empire colonial en Amérique du Nord. Le 4^{me} centenaire de la découverte du Canada intéresse directement tous les Saints-Pierrais, dont les aïeux ont tous, plus ou moins participé à la vieille colonisation de l'Acadie. Dans quelques



jours quand vous assisterez aux fêtes grandioses qui se dérouleront sur la rivière du St-Laurent, vous pourrez dire quelle part importante la Colonie prend à la célébration de la découverte du Canada. Votre passage à Saint-Pierre, rocher perdu, dans votre beau voyage vers les terres riches du Canada, nous montre qu'en cette occasion, la Métropole n'a pas oublié les artisans de son ancienne extension dans ce continent; votre passage à Saint-Pierre, facilité par la bonne grâce avec laquelle la Compagnie Générale Transatlantique a accepté de détourner son paquebot, est un réconfort moral pour la Colonie qui, aux prises avec une crise économique sévère, éprouve le besoin de se sentir fortement soutenue par la Mère-Patrie.

Le temps me manque pour faire un exposé, même très sommaire, de la situation. Je dirai seulement qu'après avoir connu bien des épreuves, durant les Guerres de la Révolution et de l'Empire, qu'après avoir, à force d'acharnement, réussi à vivre tant bien que mal, de sa seule ressource, la pêche maritime, la Colonie, se trouve à présent durement frappée par le changement dans la technique de la pêche. Saint-Pierre n'est plus la station de pêche qu'elle était jadis pour les nombreux voiliers métropolitains qui disparaissent devant les chalutiers; l'armement local a été ruiné et ce n'est pas la petite pêche en doris qui fera vivre la Colonie.

Monsieur le Ministre, vous avez accès aux Conseils du Gouvernement, votre voix autorisée peut s'y faire entendre. Nous vous demandons respectueusement, à votre retour en France, d'attirer la haute attention du Gouvernement sur la situation dans laquelle se trouve la Colonie, et la nécessité de réaliser des mesures dont le Pouvoir Central se trouve saisi. J'indiquerai ici, seulement les plus importantes: l'organisation du Crédit maritime à long terme pour réveiller l'armement et la prise à la charge de l'Etat des dépenses ayant un caractère impérial.

Saint-Pierre a déjà connu des périodes bien critiques et chaque fois la Colonie a pu faire face à l'adversité grâce au secours de la Mère-Patrie. Le moment est venu, pour la Métropole de secourir à nouveau sa Colonie. J'ai l'espoir que cette crise sera surmontée comme les précédentes: la race est immortelle.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Délégués, je lève mon verre en votre honneur, et je bois à la grandeur de notre Patrie, la grande et la petite.

Vive la France!

Vive la République!

Vivent les Iles Saint-Pierre et Miquelon!

M. Flandin promet « de signaler particulièrement, dès son retour en France, à M. le Ministre des Colonies, la situation de St. Pierre et Miquelon et remercie la population et ses élus de l'accueil chaleureux qui lui



été fait». Mais il faut se hâter, car la nuit vient et le temps est devenu de plus en plus menaçant. Il va certainement pleuvoir.

Des autos conduisent nos Hôtes au Monument aux Morts, où M. le Ministre dépose une gerbe. Visite des environs et au retour, arrêt de quelques instants à l'église toute illuminée et décorée, où la foule s'est massée. M. Flandin fait remettre au Curé une offrande pour l'entretien de l'édifice et sous la pluie battante, nos illustres visiteurs s'embarquent au quai du Gouvernement, salués par les honneurs réglementaires. Il fait presque nuit.

M. le Maire s'approche de la cale et remet à M. le Ministre, de la part des corps élus, une supplique..

A Son Excellence

Monsieur Flandin Ministre des Travaux Publics de France
à bord du «CHAMPLAIN».

Monsieur le Ministre,

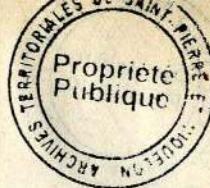
Au moment où, délégué par le Gouvernement de la République Française, aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, Votre Excellence prend pied sur ces rochers, seul point de l'Atlantique Nord où flotte encore le drapeau tricolore, il nous est apparu comme un devoir de vous présenter, avec le très respectueux salut de la population, dont nous sommes les mandataires élus, un exposé sommaire de la situation précaire de notre Colonie.

Nous espérons qu'il nous sera permis d'exprimer de vive voix à votre Excellence les souhaits de bienvenu et les vœux d'heureux voyage de la population des îles, mais, les heures d'escale du «CHAMPLAIN» étant réduites au minimum, vos instants seront comptés, et c'est pourquoi, nous sollicitons très respectueusement l'autorisation de vous soumettre par écrit, en vous priant de les exposer à Monsieur le Ministre des Colonies et à votre Gouvernement, les conditions particulièrement pénibles dans lesquelles se trouve actuellement notre petit pays.

Le contraste sera grand, Monsieur le Ministre, entre ces rochers arides, cette rade et ce port vides, et le beau pays plein d'activité, qui va vous recevoir; et vous n'échaperez pas, sans aucun doute, aux sentiments de regret qu'éprouve tout Français qui compare ce qui reste à ce qui a été perdu volontairement.

L'histoire de nos îles s'exprime en peu de mots. Luttes incessantes avec l'Anglais; pertes et reprises nombreuses, avec, après chaque victoire anglaise, la déportation des habitants et la destruction systématique des installations.

Le siècle s'est écoulé depuis la réoccupation définitive, pendant le



quel, notre petit archipel a tenu, tant bien que mal, avec des alternatives de prospérité et de misère.

De par sa situation géographique, c'est de la pêche seule que ce groupe pouvait exister, et c'est vers cette industrie qu'ont convergé, à la fois, les efforts de l'Etat et ceux des habitants.

Un armement local de grande pêche s'est créé, il a grandi par étapes au prix d'efforts continuels, pour atteindre, à son apogée, un nombre très respectable d'unités, et donner, à la Colonie, des moyens d'existence modestes mais assurés.

Des naufrages meurtriers, des mauvaises campagnes successives, la jalouseie de nos voisins de Terre-Neuve, ont ruiné, en quelques années, cet armement prospère. Il n'en reste pas une seule unité.

La loi américaine de prohibition des spiritueux est venue, au moment où se terminait la ruine de notre armement de grande pêche, ouvrir une ère de prospérité, plus apparente que réelle, dont il ne reste aujourd'hui rien, sinon, dans la caisse du trésor, quelques millions qui se volatilisent sans profit pour l'avenir, et des charges très lourdes dont il nous est impossible de nous libérer.

On a englouti, dans le port de Saint-Pierre, contre le vœu des élus de la population, des sommes importantes, dans le but de faciliter les opérations des chalutiers métropolitains, et, au moment même où l'on gaspillait ainsi des réserves précieuses, cet armement métropolitain évoluait vers de très grosses unités, avec le but avoué de supprimer toutes escales à Saint-Pierre.

C'est aujourd'hui chose faite, et si quelques rares bateaux fréquentent encore notre port, ce n'est que pour cause de maladie, accident, avarie, ou pour des opérations de transbordement sans profit pour la Colonie.

C'est donc, non seulement la disparition totale de l'armement local de la grande pêche, mais l'abandon du port de Saint-Pierre comme base d'opération de l'armement métropolitain de pêche à Terre-Neuve. Or, sans cet armement, la Colonie ne peut vivre. Les pêcheurs côtiers ou petits pêcheurs pourront peut-être végéter, les ouvriers spécialistes, les manœuvres, les commerçants sont voués à l'exode ou à la misère.

Cette situation a déjà été portée à la connaissance du Gouvernement de la République.

A la suite d'incidents entre la population et le Chef de la Colonie, une inspection spéciale a été ordonnée. Au cours de cette inspection, minutieusement faite, toutes les questions intéressant l'avenir de la Colonie ont été étudiées, mais, sauf la réforme du conseil d'administration qui donne enfin aux élus de la population une situation un peu plus digne, les améliorations proposées ne sont pas encore adoptées.



Dans la mesure de ses moyens, la Colonie a favorisé la pêche côtière par divers avantages et notamment par l'octroi d'une prime spéciale de séchage du poisson, mais, faute de crédits, cette surprime va disparaître.

Un projet de décret a été établi, pour l'extension, à Saint-Pierre et Miquelon, de la loi instituant le crédit maritime à long terme; la réponse n'est pas encore parvenue à la Colonie.

Des démarches ont été tentées dans le but d'obtenir une aide spéciale du Gouvernement de la Métropole à un armement local de grande pêche, à titre de dédommagement des frais supplémentaires afférents au transport des équipages France-Saint-Pierre et vice-versa: elles en abouti à une réponse négative.

Telle est, Monsieur le Ministre, brièvement résumée, la situation réelle.

Pour faire revivre Saint-Pierre, il suffirait d'une aide effective à la création d'un armement local de grande pêche, ou faire de notre port une base de préparation d'une partie des produits de la flotte métropolitaine. L'octroi d'une surprime spéciale, instantanément demandée par la Colonie, aux produits de grande pêche ainsi débarqués et séchés à Saint-Pierre, ramènerait automatiquement le travail et la prospérité. Cette surprime ne grèverait en rien les charges de l'Etat pour les primes à la morue. La prime de 80 francs par 100 kilos, alloués aux morues métropolitaines de grande pêche, se paie sur le «vert», elle équivaut aux 120 francs qui seraient payés à Saint-Pierre sur les 100 kilos «secs», la perte de poids par les opérations de séchage étant d'environ 33 %.

Si des mesures ne sont prises à bref délai dans ce sens, c'est l'exode de tous ceux qui peuvent encore partir; c'est la misère pour les autres. C'est la ruine définitive de la Colonie, le retour à 1816, avec en moins l'espoir dans l'avenir.

On a déjà, au reste, officiellement parlé du Maroc. Les habitants désireux d'y émigrer ont été invités à s'inscrire au Gouvernement de Saint-Pierre, et ceci se passe de commentaires.

Par attachement profond à notre petit pays et à la Mère-Patrie et aussi par dignité en face de ceux qui nous entourent, nous adressons, très respectueusement, au Gouvernement de la République, une dernière supplique, pour qu'il ordonne que ce pays vive, afin que n'aient pas été vains les sacrifices consentis par la France, aussi bien que l'effort, soutenu à travers plus d'un siècle, par cette population purement française, dont l'un des membres éminents du Gouvernement actuel, Monsieur le Ministre Albert SARRAUT, disait à son passage dans nos îles, comme ministre des Colonies, qu'il «est une belle leçon de tenacité et d'énergie, de vaillance et de courage».



Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très profond respect.

Saint-Pierre, le 28 Août 1934.

Le Président de la Chambre
de Commerce de Saint-Pierre:

L. DUPONT

Le Maire de Saint-Pierre:

F. GLOANEC

Les Membres élus du Conseil d'Administration:

J. LÉGASSE.— L. DUPONT.— J. LEFÈVRE.— D. BOROTRA.—
C. P. CHARTIER.— M. YVON.— E. BOURGEOIS.— E. SIRE.—
L. VERGNES.— P. LESPAGNOL.—

Mais déjà les vedettes sont parties. Au large, le *Champlain* étincelle de mille feux. Le P. Letourneur qui accompagne les personnalités, ne peut monter à bord du paquebot, où il comptait saluer, au nom de la Préfecture Apostolique, les membres de la Délégation du Clergé de France. A 9 h., le navire levait l'ancre et s'en allait dans la nuit.

Chronique de Miquelon

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1934.)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,
Le 19 août: Georges-Jean-Jules-Marie, APESTÉGUY. Parrain: Fernand Leloc'h; marraine: Juliette Apestéguy.— Le 3 septembre: Etienne-Marie-Thérèse, VIGNEAUX. Parrain: Edouard Coste; marraine: Mélanie Gaspar. =

A Vendre:

Une maison meublée et un grand jardin, rue GERVAIS.

S'adresser à M. Pierre Stacey, rue MARGUERITE.

Un radio Pilot, courant continu, 110 volts, ainsi que plusieurs tapis

S'adresser à M. E. Le Bolloch, vétérinaire à Saint-Pierre.

Une salle à manger; bon état.

S'adresser à la Poste.



A VENDRE :

Une propriété sise à Saint-Pierre et bornée par les rues Fayolle, Bruslé, Bourrillon et Ange Gautier comprenant:

1^o *Une maison d'habitation* aménagée comme suit : Cave cimentée divisée en parc à charbon, caveau à vins, appartement avec étagères, le reste vaste.

Au rez-de-chaussée: vestibule, vaste corridor, salon, salle à manger, bureau, cuisine et magasin avec entrée spéciale.

A l'étage: corridor, 3 chambres à coucher, 1 salle de travail, 1 chambre de toilette avec lavabo, 1 salle de bains (baignoire et cabinets inodore).

Au grenier: 2 chambres et 1 appartement vaste.

Toute la maison est chauffée par un appareil puissant. La distribution d'eau est amplement alimentée par un puits situé à la montagne et ne tarissant jamais. - Robinets d'eau chaude et d'eau froide, à l'évier, à la dalle pour laver le linge, au lavabo et à la baignoire.

2^o *Un poulailler* pouvant aussi servir d'écurie et de garage.

3^o *Un jardin potager.*

4^o *Une prairie.*

Cette propriété pourrait-être livrée avec les meubles existant dans la maison d'habitation. Le tout, à l'exception du poulailler, est en parfait état.

S'adresser à

M. JOSEPH LEFÈVRE





SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - *Quai de la Roncière*

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Isidore GAUTIER

≈ Rue Maréchal Foch ≈

Boucherie -- Charcuterie
Légumes, Oeufs, Fromages, etc.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

Mile LEVAVASSEUR

Choix de Tissus - Echarpes fourrure

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

Pierre LE TIEG

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

G.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai d la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 26. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE —
CHAUFFAGE CENTRAL —
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : **La MORUE FRANÇAISE**

Saint-Pierre

Confitures & Produits RAYMOND

Qualité supérieure. — Prix modérés — Goûtez et comparez !

Le meilleur des Ginger Ale (Canada Dry)

Mac-kintosh, la pomme de table par excellence.

Wyllie Barr Ross, Glasgow :

Biscuits fins en tous genres.

A l'approche des fêtes, demandez ces divers produits
chez votre fournisseur habituel.

Dépôt chez H. A. PATUREL

Agent pour St-Pierre et Miquelon.

Maison OLLIVIER & TONUSSI

ILES ST-PIERRE & MIQUELON

Tous travaux pour Bâtiments
Monuments funéraires en tous genres
Granits toutes provenances. --: Marbres.

Gravure & Réfection de lettres à l'or fin

Entretien de Marbres

BRONZES

COURONNES

Travaux très soignés

Commission — Représentation — Exportation

TÉLÉGRAMMES :

VAUDIN
RUE-PAUL-BERT

- RENNES - Succ^r de M. HOULEGATTE - RENNES -

CORRESPONDANCE

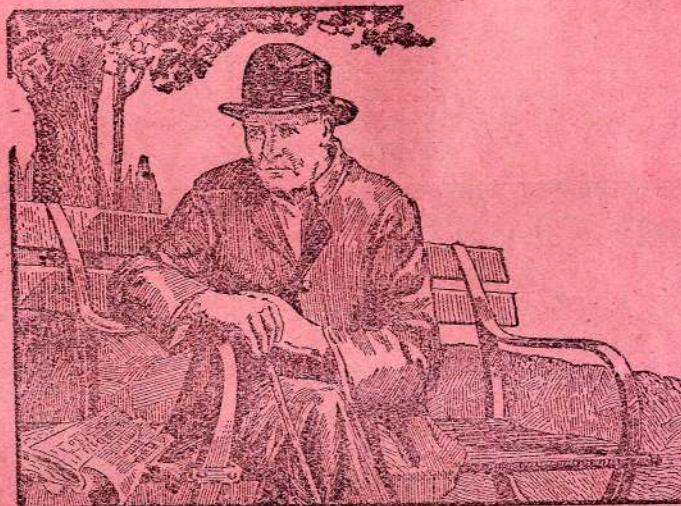
63, RUE PAUL-BERT

J'ai l'honneur d'informer ma fidèle clientèle que, par suite d'agrandissement de mon portefeuille, j'ai été dans l'obligation d'élire domicile à Rennes 63 Rue Paul-Bert, et vous prie d'adresser toute la correspondance à cette adresse.

Plus que jamais je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes les marchandises que vous voudrez bien me demander, mes relations étendues me permettant de vous assurer toute satisfaction.

Ne craignez jamais de me demander tous les renseignements dont vous aurez besoin, je suis toujours à votre entière disposition.





Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire.

La POLICE IMPERIAL A RENTE DE RETRAITE

assurera cet heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question que tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre négligence peut entraîner des conséquences pour le moins aussi graves que celle de la misère dans le vieil âge.

Vous pouvez vous prémunir contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'IMPERIAL.



Pour détails complets s'adresser à :

M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.

HABILLEZ-VOUS
SUR MESURE CHEZ
TIP-TOP TAILORS LIMITED

Il n'y a pas deux solutions, ou vous êtes un homme peu soucieux de votre mise à qui il importe peu de porter un costume de confection se déformant vite et de mauvaise coupe, ou vous entendez faire valoir votre personnalité, et dans ce cas vous devez être habillé sur mesure.

Mais il y a mesure et mesure! Il y a drap et drap! le bon marché revient toujours plus cher.

Aussi la maison TIP TOP soucieuse de vos intérêts et de sa renommée, vous offre un complet ou pardessus fait à vos 32 mesures dans de magnifiques tissus au prix unique de:

\$ 23,50

Vous trouverez également Jaquette, Complet habit, Complet smoking, Redingote, ainsi que des ÉTOFFES pour Tailleurs et Manteaux à la yard.

AVIS important pour les parents:

Profitez de l'offre spéciale faite aux JEUNES:

Tout jeune homme âgé de 16 ans ou moins qui achètera chez TIP TOP TAILORS son premier complet à pantalon long, recevra un pantalon supplémentaire ABSOLUMENT GRATUIT; La seule condition est de remplir un certificat qui doit être signé par son maître d'école ou par un prêtre attestant son âge.

Renseignements et Nouveaux échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

Agent exclusif de TIP TOP TAILORS Ltd à SAINT-PIERRE & MIQUELON.

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le Gérant : J. LETOURNEUR.





La BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.